



ENSEMBLE POUR UN « OUI » MASSIF

ÉDITORIAL



LES INDÉPENDANTISTES/NATIONALISTES ENSEMBLE À CANALA POUR UN OUI MASSIF LE 6 SEPTEMBRE 2020

Le 38^{ème} congrès du FLNKS s'était auparavant réuni à Kaï-molo le samedi 7 décembre 2019 sur le thème majeur de « *mobilisons-nous pour la victoire du OUI* ». Conscient que les 43,3 % du 4 novembre 2018 attestent de la reconnexion complète du peuple et de la jeunesse avec le mouvement de libération nationale, l'état-major du front a bien compris que cet enjeu du pays souverain rassemblait bien au-delà de ses 4 composantes.

Sa motion de politique générale confirme : « *la mobilisation des élections municipales doit servir à la reconquête des communes et se prépare dans l'unité indépendantiste du 6 septembre* ».

Il a par ailleurs réaffirmé : « *l'ouver-*

ture du FLNKS aux nationalistes est actée depuis le congrès d'Arama dans le cadre des CNC pour mener la campagne référendaire ... ».

Campagne qui comme prévu a été magistralement lancée les 11 et 12 janvier 2020 à Canala.

Nous nous sommes donc tous retrouvés, le mot est fort, le 11 janvier dernier, dans la grande salle polyvalente de Canala, pour un temps d'échanges de paroles, entre tous les mouvements représentés.

Les organisateurs du bureau politique du FLNKS avaient choisi trois thèmes pour animer les débats :

*L'unité nationale,
l'engagement d'un peuple
et le lendemain du «oui».*

DANS CE NUMÉRO

ÉDITORIAL

Éditorial 1-2

POLITIQUE

Les municipales,
enjeu mobilisateur 2-3
Les listes electorales demeurent
un enjeu permanent 3
Gomes & co : la fausse manip ... 5

LISTE ÉLECTORALE

Voter à la consultation 2020 :
Les modifications 4

CULTURE

A la génération 6.....4-5

SOCIÉTÉ

Recensement 2019 : Après
les boom, le badaboum ! 6

SOCIAL

Journée internationale
Des droits des femmes..... 7

INTERNATIONAL

Bougainville 2019 :
98 % de « oui » ! 8

COURRIER DES LECTEURS

A mon pays kanak Djubea
me Kapomë 8

L'unité nationale

Cela faisait longtemps que cette unité était réclamée par les populations de sensibilité indépendantiste ou nationaliste. Cela a conduit quelques anciens à dire, avec émotion, que ça faisait 35ans qu'un tel rassemblement n'était plus arrivé.

La Coutume d'arrivée, symbole de l'unité, est toujours ce par quoi les kanak communiquent et se reconnaissent et elle va de soi ici en Océanie. C'est aussi cette coutume qui a ouvert les portes du lieu et attaché tout le monde, et a aussi prévu les gestes du bonjour, de bonne année, et vers nos martyrs de la lutte Eloi Machoro et Marcel Nonnaro.

L'eau vive d'une averse matinale a été vue comme une bénédiction de cette coutume et de notre unité.

Plus politiquement parlant, il est permis de parler d'unité nationale, de par la qualité de l'assistance qui rassemblait vraiment toutes les générations et toutes les origines.

Ils étaient bien tous présents : l'UC (Union Calédonienne), Le PALIKA (parti de libération Kanak), l'UPM (Union Progressiste en Mélanésie), RDO (Rassemblement Démocratique Océanien), DUS (Dynamique Unitaire Sud), PT (Parti Travailleurs), MNIS (Mouvement Néo-Indépendantiste et Souverainiste), MOI (Mouvement Océanien Indépendantiste), USTKE (Union Syndicale des Travailleurs Kanak et des Exploités), SLUA (Syndicat Libre Unité Action), ainsi que des membres d'autres syndicats et d'églises.

Pour rappel de l'esprit qui a animé ces retrouvailles, la charte du FLNKS prévoit depuis sa création le 24 septembre 1984 la composition du FLNKS : « **Indépendantistes kanak et non-kanak, anticolonialistes, organismes, syndicats, mouvements, associations, églises composent le FLNKS dont ils sont les membres militants** ».

L'engagement d'un peuple

Ce rendez-vous s'est voulu construit comme un pèlerinage instructif sur notre passé, notre présent, et notre avenir, pour montrer la continuité de la lutte depuis 1977, et provoquer un déclic.

Pour nous encourager aussi, devant tous ceux qui sont tombés ou partis.

Les discours des uns et des autres ont

permis de bien resituer « **le combat** » qui comme le disait Eloi Machoro « **ne doit pas cesser faute de leaders ou faute de combattants** ».

Chacun et notamment notre jeunesse devrait ainsi se reconnaître dans les acteurs de notre quête de liberté et d'émancipation et se joindre à eux si ce n'est pas encore fait.

Quelques belles phrases entendues lors des discours :

« il n'y aura pas de destin commun, pas d'unité nationale sans justice sociale »
« l'unité passe par l'équité pour tous ».
« il faut bâtir cette nation libre où chaque communauté, chaque individu trouvera sa place »
« Toutes les communautés sont représentées, toutes les générations. Ils affichent tous cette fierté d'être un enfant de ce pays kanak ».
D'autres ont fait un historique élogieux des partis et autres organismes présents du plus ancien au plus récent, ou indiqué que les rivalités des municipales, « c'est juste pour six mois, puisque le 6 septembre, on aura l'indépendance... »

Le lendemain du «oui»

Notre « oui » préfigurera un avenir appuyé sur notre passé comme sur notre jeunesse. Nous aurons une période de transition pour le transfert des compétences, que l'État Français, responsable, s'est engagé à accompagner.

Nous préparerons la constitution de notre pays, que nous soumettrons au vote, et qui s'appuiera sur nos valeurs, les propositions déjà faites de projet de société, de charte du sénat coutumier, et les grandes valeurs universelles.

Nous entamerons alors notre demande d'inscription comme État à l'ONU, et négocierons avec nos voisins, la France et d'autres, comme tout pays, des coopérations libres.

Tout cela est un chantier magnifique de refondation sur de meilleures bases, plus justes, plus solidaires, et qui sauvegarderont l'identité profonde de notre pays. 🌿

Rendez-vous le 7 septembre au matin pour que vive Kanaky !



Les municipales, enjeu mobilisateur... pour le second référendum

A l'instar de la seconde consultation référendaire du 6 septembre prochain, les élections municipales constituent le rendez-vous politique important de l'année 2020. Dans le numéro précédent, la Voix de Kanaky avait déjà évoqué cette échéance électorale des 15 et 22 mars 2020, sous le titre « Les municipales, dernier round électoral avant le second référendum ... ».



■ Rappel des objectifs des Municipales...

Dans la stratégie de la mouvance nationaliste rendue publique depuis un certain temps, il y a deux objectifs que doit viser cette échéance électorale, devenue la « bataille municipale ». Rappel...

D'une part : constituer un tremplin pour le 6 septembre 2020, date de la seconde consultation référendaire : en effet, une mobilisation dynamique enclenchée à partir des municipales de mars ne peut qu'être bénéfique pour le 6 septembre.

D'autre part, plus traditionnel : constituer une opportunité pour pouvoir améliorer la vie quotidienne des gens. Cela va de soi dans les communes où les indépendantistes sont majoritaires. Par contre, dans les communes à majorité de droite, des conseillers municipaux indépendantistes, même ultra-minoritaires, peuvent être les porte-paroles des petites gens, des associations, des coutumiers ou des forces vives...

■ L'unité et la démocratie, deux principes parfois contradictoires...

Aujourd'hui, les négociations vont bon train pour constituer les listes et choisir la tête de liste. État des lieux...

D'une manière générale, Démocratie et Unité en matière d'élections ne font pas bon ménage. Tout dépend de la commune et de ses caractéristiques. Par conséquent, il faut bien distinguer les communes à majorité kanak et indépendantistes, où la multiplication de listes participe à la vie démocratique et les communes à majorité anti-indépendantiste où l'unité des indépendantistes est une nécessité absolue.

Multiplication des listes et Démocratie...

Ainsi, dans la première catégorie de communes, une multiplication de listes est tout à fait acceptable parce qu'au final, le maire sera toujours un(e) indépendantiste. La multiplication de listes ne signifie pas division stérile. Par contre, elle participe à l'exercice sain de la démocratie. Les électeurs choisissent librement des programmes présentés par des candidats, soutenus par des partis politiques, et cela peut même augmenter le total de voix indépendantistes.

Néanmoins, il peut y avoir, comme par le passé, des situations paradoxales où malgré une majorité indépendantiste dans une commune, le maire est loyaliste. C'est le cas de Poya avec Mme Yasmina METZDORF, l'Île des Pins avec feu le Grand Chef Hilarion VENDEGOU, Sarraméa avec Alexandre NEMEBREUX, Kouaoua avec Alcide PONGA, voire Pouébo. Maintenant, pour les municipales des 15 et 22 mars prochains, il faut espérer que les



Parfois, les drapeaux peuvent s'emmêler (Photo Mairie de Poya)

états-majors indépendantistes ne réitèrent pas ces erreurs pour ne pas décevoir une fois de plus les populations.

La nécessaire unité...

Par contre, dans la seconde catégorie de communes, c'est-à-dire celles des bastions traditionnels de la droite coloniale, l'unité des indépendantistes est primordiale. Il est irresponsable de multiplier des listes parce que cela annihile automatiquement les chances d'obtenir des conseillers municipaux.

Il est recommandé de mettre sous le coude les quelques divergences qui peuvent exister entre les personnalités et les partis indépendantistes au nom de l'intérêt général. Il est vrai que cet exercice exige une certaine hauteur.

Sont concernées par cette problématique les communes du Grand Nouméa ainsi que Boulouparis et Koumac.

Pendant des années, à part Mont Dore où les indépendantistes avec une seule liste unitaire ont pu placer deux conseillers, les indépendantistes dans le Grand Nouméa n'ont pas eu d'autres représentants au conseil municipal... Difficile de faire résonner la voix des nationalistes dans une enceinte à dominante loyaliste ! Pour l'heure, des listes unitaires sont en cours de constitution au Mont Dore, à Païta et à Dumbéa. Ainsi, au côté des 4 partis officiels du FLNKS, on retrouve le PT, le MNIS, le LKS, la DUS et des représentants des forces vives (syndicalistes, des coutumiers, des associatifs, etc.).

Par contre, Nouméa risque de retrouver la même situation, regrettable d'ailleurs, qu'en 2014 où un groupe choisit de faire cavalier seul. D'autres organisations se retirent du Comité Nationalistes et Citoyens, peut-être pas définitivement puisque le dépôt des listes se fait le 14 février ! Croisons les doigts pour qu'un équilibre soit trouvé, pour réussir ensemble et non couler chacun de son côté ! 🌿

Alors Votons Tous !! Et rendez-vous après les 15 et 22 mars pour tirer un bilan dont La Voix de Kanaky espère qu'il sera globalement satisfaisant. Cela sera de bon augure pour la campagne prochaine pour le 6 septembre...

LES LISTES ELECTORALES DEMEURENT UN ENJEU PERMANENT...

Comme nous le savons, la Nouvelle Calédonie fait exception en matière de listes électorales : en plus de la liste générale (LEG) pour les municipales et les élections de France, elle détient aussi 2 listes spéciales : la (LESP) liste électorale spéciale provinciale et la (LESC) liste électorale spéciale consultation (référéndum).

Ces 2 dernières listes sont parfaitement réglementées par la loi organique du 5 mai 1999 de l'Accord de Nouméa (ADN), accord de décolonisation de la Nouvelle Calédonie, signé en 1998 pour au moins 20 ans par l'État français, les partis politiques de droite (dit loyalistes), et les partis indépendantistes.

◆ Un long combat :

Durant ces plus de 20 ans l'État français aurait dû, en bonne logique, limiter le flux migratoire ; il n'en a rien été et ce flux longtemps excédentaire de plus de 2 500 personnes par an a fini par créer des tensions, les indépendantistes y voyant légitimement une poursuite de la colonisation de peuplement. Un sentiment renforcé par leur nombre (plus de 40 000 électeurs potentiels !), et par la pression incessante des anti-indépendantistes qui réclament leur intégration dans le corps électoral local !

◆ Quelles sont les règles fixées pour établir les 2 listes spéciales ?

Pour être sur la liste des élections provinciales, et avoir le droit de voter tous les 5 ans et élire les représentants aux provinces et au Congrès, il faut être personne « intéressée » : les originaires du pays, tous ceux arrivés avant 1988, et leurs descendants. Ce droit a même été élargi aux personnes arrivées entre 1988 et 1998, une fois qu'elles ont eu 10 ans de présence.

Pour être sur la liste du référendum parmi 8 critères possibles, a été notamment retenu que tout électeur kanak de statut coutumier serait inscrit d'office, car il est évidemment du pays, et que les autres, de statut commun, natifs arrivant à majorité, donneraient la preuve de leur centre d'intérêts matériels et moraux dans le pays (on a accepté que cela soit par 3 ans de présence, ce qui est peu, et donc une grosse concession de notre part).

◆ Les non indépendantistes contrariés

Bien que tout soit très clair en matière de règle, les partis politiques contre l'indépendance, n'ont eu de cesse d'aller à l'encontre d'engagements qu'ils avaient pourtant signés, ne supportant pas, entre autres, que des personnes « arrivées » soient exclues du droit de vote pour les élections provinciales et que les natifs de droit commun soient traités différemment des kanak de statut coutumier bénéficiant

d'une inscription d'office sur la liste du référendum. Ce comportement a entraîné de nombreuses actions des indépendantistes, en particulier, des recours allant jusqu'à la cassation, mais aussi des mobilisations qui ont réussi, pour ne citer que celle-là, à faire restaurer en 2007 le gel du corps électoral provincial. La pression des non-indépendantistes n'a fait qu'amplifier. L'État français a alors tout mis en œuvre pour obtenir des indépendantistes pendant les comités des signataires annuels des compromis autorisant toujours plus de personnes à figurer sur les 2 listes spéciales, annulant par exemple l'obligation mise pourtant dans l'ADN que les arrivants entre 1988 et 1998 se soient inscrits d'eux même sur la liste générale avant 1998 (pour montrer leur attachement au pays) pour pouvoir voter ensuite aux provinciales.

◆ La pression des non indépendantistes ne cesse de monter.

En 2018, la loi organique a été modifiée pour que tout natif de statut de droit commun avec 3 ans de présence en NC puisse être inscrit d'office sur la LESC, de façon « exceptionnelle ». Cette mesure a été appliquée pour le 1^{er} référendum 2018.

En 2019, son caractère exceptionnel est remis en cause au comité des signataires par les 2 députés et la droite. La décision de compromis acceptée a été que l'État enverrait un courrier invitant tous les natifs ayant 3 ans de résidence et recensés sur les fichiers sociaux à se rendre dans leur mairie pour déposer une demande d'inscription avant le 31 décembre 2019.

En 2020 Les 2 députés, messieurs Gomès et Du-noyer, anti-indépendantistes, déposent un projet de révision de la loi organique : ils veulent vraiment obtenir que tout natif de statut de droit commun avec 3 ans de présence en NC puisse être inscrit d'office sur la LESC. L'État a alors demandé, comme cela est prévu, l'avis des élus du congrès de la NC. Le président du Congrès, Monsieur Wamytan, a refusé cette demande. Devant l'absence de consensus en NC, et vu aussi que les accords déjà obtenus seraient contredits, la commission des lois puis l'Assemblée nationale ce 30 janvier 2020 ont rejeté la proposition : il n'y aura donc pas de modification de la loi organique.

Une fois de plus, cet événement nous montre que nous sommes vraiment très loin de l'esprit et de la lettre de l'Accord de Nouméa signé en 1998. Il est temps de mettre un terme à cette mascarade. 🌿

VOTER A LA CONSULTATION 2020 : LES MODIFICATIONS

Les modifications ont été prises par un décret du 1^{er} ministre français, suite à plusieurs avis dont celui de nos élus du congrès. Deux types de vote sont concernés :

LE VOTE PAR PROCURATION

1/ Ce qui diffère des autres procurations,

comme pour les municipales par exemple :

- Il faut remplir un formulaire particulier que l'on peut trouver à la police, gendarmerie, tribunal.
- Il faut joindre un justificatif prouvant qu'on ne peut pas être sur son lieu de vote le 6/09/2020 :
 - * soit parce qu'on travaille (attestation de l'employeur ou autre)
 - * soit qu'on est militaire ou en études (attestation de travail ou d'inscription, ou billet d'avion...)
 - * soit on est malade, ou handicapé, ou on s'occupe d'une personne malade ou handicapée ou on est hospitalisé, ou en maison de retraite (pour chacune de ces situations, fournir un certificat médical).

2/ Les démarches (cf site [elections-nc.fr/referendum-2020/procurations](https://www.elections-nc.fr/referendum-2020/procurations)) :

- D'abord les mots : le « **Mandant** », c'est, celui qui ne peut pas voter et donne le droit de voter à sa place à un « **Mandataire** », qui sera le « **destinataire** » de sa procuration.
- Ensuite les droits :
 - * Le Mandant et le Mandataire doivent être inscrits dans la même commune (mais pas forcément le même bureau de vote), et tous deux sur la liste spéciale consultation !
 - * Le mandataire ne peut recevoir qu'une seule procuration venant de NC ou d'un autre territoire français.

Il peut en avoir une seconde d'un électeur qui serait à l'étranger.

- Puis ce qu'il faut faire :

- a) le Mandant va à la police, la gendarmerie ou le

tribunal, et y prend le formulaire. (ou sur Internet : https://www.elections-nc.fr/images/formulaire/cerfa_15902-02.pdf). Sur place il remplit et signe le formulaire en précisant le nom, prénom, date et lieu de naissance du mandataire. Il remet le justificatif

NB : si le mandant ne peut pas se déplacer (hospitalisé, maison de retraite ...) l'officier de la police judiciaire de la gendarmerie peut venir le voir pour les démarches.

- b) le Mandant demande à son mandataire son nom de naissance et prénom exact, sa date et lieu de naissance, son adresse postale. Il remplit le formulaire sans le signer et prend le (ou les) justificatif(s).
- c) Le Mandant retourne là où il a pris le formulaire, le signe devant l'officier, et le lui remet avec le(s) justificatif(s). (il peut aussi n'y aller qu'une fois s'il est organisé : il fait tout sur place)
- d) le Mandant reçoit alors un récépissé (= un reçu)
- e) le Mandant transmet ce récépissé au Mandataire.
- f) le jour du vote, le mandataire montre ce récépissé au président du bureau de vote pour voter pour le Mandant.

NB : normalement, le bureau de vote a déjà reçu l'information sur le nom du Mandataire ; mais au cas où, si l'information n'est pas arrivée assez tôt en mairie ou si le maire n'a pas porté mention sur la liste d'émargement, le récépissé (ou une copie ou photographie) est votre preuve.

Problème : malgré l'avis de nos élus, indépendantistes comme non indépendantistes, ce récépissé

ne peut être utilisé que pour les procurations établies hors de la NC. Si la mairie n'a pas enregistré une procuration établie en NC, le récépissé ne sert à rien !

LE VOTE DELOCALISE SUR NOUMEA

Il concerne les électeurs inscrits à Maré, Lifou, Ouvéa, Ile des Pins, Belep, et séjournant le 6 septembre, jour du vote, sur la grande terre ; s'ils y ont droit, ils peuvent aussi préférer faire une procuration (cf ci dessus).

- Inutile de retourner se faire connaître si vous avez déjà voté à Nouméa en 2018 et que vous ne changez pas d'avis. Ceux qui veulent voter en 2020 de nouveau chez eux doivent aller le dire.
- Annulations ou inscriptions sont définitifs, et se font du **2 juin 2020 8h, au 17 juillet 16h**. Vous devez y aller en personne ; un récépissé est délivré, et n'est valable que pour ce scrutin du 6 septembre. 

Vu les difficultés pour obtenir une procuration, **La Voix de Kanaky** encourage tous les électeurs inscrits dans leur Ile mais vivant, travaillant, étant scolarisé, ou présents le 6 septembre pour une quelconque raison sur la Grande terre..., de faire le choix d'être électeur sur Nouméa. Ne laissez pas passer la date du 17 juillet 16h pour aller vous faire connaître avec seulement votre pièce d'identité. Le lieu pour la démarche est le service administratif du Hausariat situé en ville entre le parking du magasin Champion et l'ex. Institut Pasteur.

DONNONS-NOUS LES MOYENS DE TOUS VOTER, C'EST IMPORTANT POUR OBTENIR LES 50%

CULTURE

A LA GÉNÉRATION 6

Le sénat coutumier de la Nouvelle Calédonie découpe le temps en 25 ans.

Il débute à partir de 1850. De 1850 à 1875 c'est la génération 1, celle qui entre en confrontation avec l'autre, la période de la colonisation.

Je ne parlerai ici que de la Génération 6 ; toutes celles et ceux qui sont nés à partir de **1975** jusqu'en l'an **2000** composent la **Génération 6**.

Toutes ces personnes naissent dans cette période de l'histoire du Pays, période des accords de Matignon, de la guerre civile dite « évènement », de Nainville-les-Roches, de l'accord de Nouméa, des grands projets industriels. C'est à la génération 6 que revient déjà la responsabilité d'être les aînés de la génération 7, celles et ceux qui sont nés en l'an 2000 et qui continueront à naître jusqu'en 2025. En 2018,

les plus grands avaient déjà 18 ans et étaient en âge de voter.

Quand une génération de 25 ans n'a pas été éduquée réellement à l'histoire de son Pays, celle d'un siècle au moins, bon nombre d'entre eux ne sont pas armés de la même manière pour comprendre réellement les enjeux de la Nouvelle Calédonie, Pays, Nation en devenir. Pour comprendre, analyser et agir en conséquence, il faut

avoir une base de données solide. Une génération sur qui on a compté pour le développement et le rééquilibrage, les postes à responsabilité dans ce Pays. Une génération que l'on a éduquée à la course au diplôme, à la surconsommation, à la rentabilité, à la concurrence, à l'individualisme, aux biens matériels.... Une génération à qui il manque cette transmission de la volonté d'agir par soi-même, d'agir pour le bien du groupe, le bien du

GOMES & Co : LA FAUSSE MANIP SUR LES NATIFS

Faits, Manoeuvres, Raisons.

■ Les faits :

Déjà, le truc pas normal, c'est qu'il y ait deux députés de droite, ce qui leur permet de hurler leurs mensonges à l'assemblée nationale tout seuls, alors qu'on représente la moitié de la population ; et il faut rappeler que c'est suite à une magouille de l'état français qui a refait le découpage électoral, lequel donnait avant (du temps de feu Rock Pidjot), un député de chaque bord.

Ensuite, les Kanak ont déjà passé un siècle sans être citoyens : considérer enfin que les premiers habitants du pays, vu leur statut coutumier, n'ont pas à justifier d'en faire partie, et qu'il est légitime qu'on passe en commission légale quelques autres pour vérifier ne semble pas vraiment abusif !

■ Leurs manœuvres incohérentes :

En 2018 ils entérinent l'ajout d'un article à la loi organique.

Nous avons une loi d'application de l'Accord de Nouméa, qui est « organique » (= votée par l'assemblée nationale et le sénat français, réunis ensemble), donc qui ne devrait pas être modifiée tous les jours. Mais ils veulent sans arrêt le faire à leur avantage ! L'article 218-3, ajouté en avril 2018, a accepté, vue l'urgence, de mettre d'office « exceptionnellement » les natifs du pays ayant 3 ans de résidence en NC sur la LESC. Un compromis. Ils avaient accepté, et maintenant ils ne veulent plus du « exceptionnel ».

En 2019, ils acceptent les conclusions du comité des signataires.

Entre leur désir de changer encore la Loi Organique, et le refus indépendantiste, le 1er ministre leur propose que le HC enverra une lettre recommandée à ces natifs, pour les informer, les inciter et les accompagner dans leur inscription. Ce qu'il a fait. Ils avaient accepté, et maintenant ils redemandent l'inscription automatique.

Ils veulent faire vite le référendum, mais leurs demandes le repousserait !

Pour modifier une loi organique, il faut du temps, en préparation, délibération, vote, application. Et réunir un « congrès » des deux chambres ne se fait pas tous les jours. Et d'ailleurs, pour bien le préparer, on avait proposé qu'il ait lieu fin 2020. Ils avaient refusé, on avait plié. Sont-ils prêts à reporter le référendum ??

■ Leurs vrais raisons :

Calédonie Ensemble (CE) espère regagner des électeurs pour les municipales.

A droite, depuis des années, c'est la valse du noyau des durs : quand Frogier fait le coup du drapeau, Gomes l'accuse de trahison, les durs passent chez lui, et il gagne. Quand Gomes parle d'une « petite France dans la France », l'Avenir En Confiance (AEC) crie à la trahison, les durs retournent vers eux, ils gagnent. Gomes a compris, il fait le dur. Et ça fait aussi oublier ses ennuis judiciaires.

L'AEC ne veut pas avoir l'air moins à droite que

CE... alors vite ils s'alignent, demandent une réunion du congrès, font une déclaration commune sur le soit-disant racisme et les magouilles indépendantistes !

CE comme AEC savent bien deux choses : et d'une, de toutes façons, leur demande ne peut pas passer, trop farfelu, contradictoire et illégitime. De deux, c'est pas grave, c'est pas ça l'enjeu : comme c'est trop compliqué tout ça, leurs électeurs vont juste retenir que eux ils sont fermes, et que les indépendantistes sont des méchants ! C'est ça qui compte.

On pourrait ajouter perfidement qu'ils savent aussi que certains de leurs jeunes s'en foutent, ou ne les aiment pas ou même, au vu des chiffres du recensement ... sont partis du pays !

Et ça leur permet de « draguer » des électeurs pour les municipales, car là tout le monde vote !

Au bilan, peut-on faire confiance à des gens qui renient sans cesse leurs engagements, pour de petits intérêts électoralistes ?!



Vendre du rêve :
M. Gomes est un spécialiste



CULTURE

peuple.
J'entends encore les paroles de Wasissii KONYI, «...mais nous on nous a dit d'aller faire des études pour revenir faire la lutte au Pays,... ». Combien sont-ils à donner de leur temps, à sacrifier leur temps pour quelque chose qui ne rapporte pas d'argent, mais qui rapporte le sentiment de devoir participer pour le bien et le changement de nos pratiques éducatives ? Combien sont-ils à ne pas connaître l'histoire des premières révoltes de ce Pays, l'histoire du mouvement indépendantiste ? Combien sont-ils à penser qu'aller faire ses études pour le pays suffit largement pour la construction de notre Pays ? Combien sont-ils à ne pas connaître leur propre histoire ? Combien sont-ils à ne pas savoir ce que nous réserve demain ? Combien sont-ils au bord de la route ? Combien sont-ils à ne plus entrevoir l'horizon, à se poser les questions pour demain après-demain ? Combien sont-ils à ne pas savoir lire et à ne maîtriser aucune langue ? Combien sont-ils à penser

que indépendance rime aussi avec autosuffisance ? Combien sont-ils à vouloir gagner beaucoup beaucoup de fric ? La jeunesse est là mais elle attend que des paroles soient en adéquation avec des actes. Elle chante, danse, écrit, peint, photographie, joue et se suicide aussi pour traduire l'expression d'un mal être...

Pourquoi n'apprend-pas-t-on réellement aux enfants de ce Pays l'histoire qui parle des ombres et des lumières, qui parle des mensonges de l'état français, des assassinats politiques, des manipulations des masses ? Ne pas s'organiser pour nourrir, éduquer l'enfance et la jeunesse à sa propre histoire, c'est la déconsidérer, c'est manquer de respect à nos propres prolongements, nos enfants. C'est aussi manquer de respect au nouveau venu, manquer de respect à celles et ceux qui continueront le travail pour lequel bon nombre sont tombés déjà. Quel est le pouvoir du peuple, quel est le pouvoir de la communauté



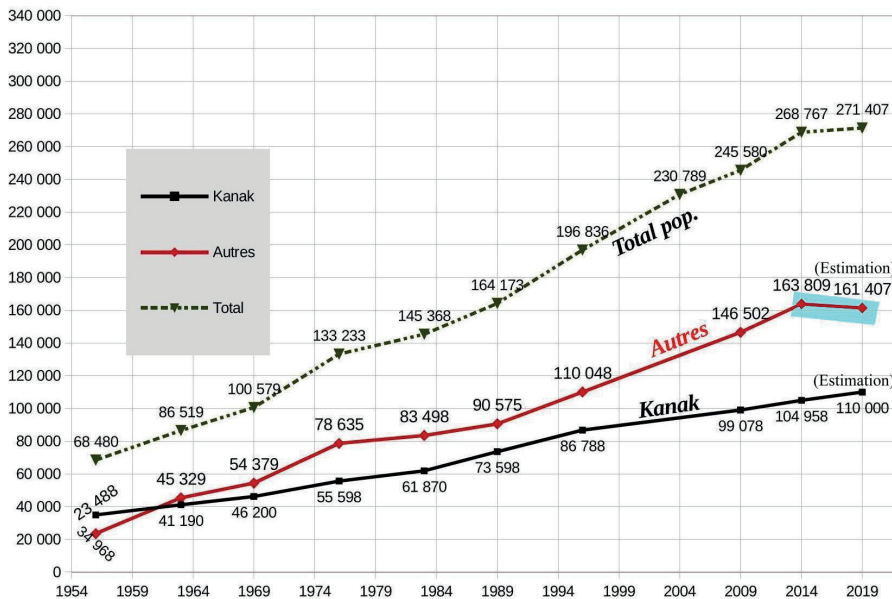
éducative face aux enjeux du Pays dans la Mélanésie mais aussi face au monde ? Quel citoyen voulons-nous pour demain ?

Si nos valeurs sont celles de la famille, de la terre, de la solidarité, de la fraternité, de la laïcité et bien qu'est-ce qui nous empêche de travailler ensemble pour éduquer une génération dans 25 ans ? Pourquoi autant de désaccords alors que des accords ont été signés dans mon pays

?????. Que ceux que l'on ne voit pas mais qui sont là tout autour de nous leur donnent la force d'ouvrir les yeux, leur redonnent le courage pour ne faire qu'un avec la parole, celle qui est portée par les hommes, les femmes, les jeunes et les enfants de ce Pays, l'art de parler et de faire, l'art de se porter des marques de respect pour garantir une cohésion sociale, celle du dialogue entre les générations, celle des solutions pour le bon avenir de la communauté humaine. 🍷

RECENSEMENT 2019 : APRÈS LES BOOM, LE BADABOUM !

(SOURCES : recensements Isee, Atlas Calédonien, TEC)



La population non Kanak a reculé pour la première fois de l'histoire du pays !

Car aucun recensement à ce jour n'a jamais montré ce recul, depuis les tout premiers recensements, en 1891 puis 1911, etc.

Pierre Messmer doit se retourner dans sa tombe : non seulement sa crainte d'Océaniens plus loyalistes à l'Océanie qu'à la France se profile à l'horizon, mais sa politique délibérée d'immigration pour noyer le peuple autochtone semble être en recul !

Explication :

Entre 2009 et 2014, le pays est passé de 245 000 à 268 000 habitants, avec les Kanaks passés de 99 000 à 105 000 (+ 6 000), et les autres ethnies passées de 147 000 à 164 000 (+17 000).

Entre 2014 et 2019, on nous dit que le pays est passé des 268 000 à 271 000 habitants. Et on ne nous dit pas encore le nombre de Kanak et d'autres ethnies (ça va venir).

Mais on peut compter. 9 900 personnes sont parties. On suppose que ce ne sont pas trop des Kanak. La natalité a ralenti aussi nous dit l'Isee. Ok.

Admettons que les Kanak aient eu moins d'enfants. Et qu'ils seraient cette fois 3 000 en plus au lieu de 6 000 comme la dernière fois, et donc maintenant 105 000 + 3 000 = 108 000. Ça ferait combien des autres ethnies pour arriver au total du pays en 2019 ?

271 000 (total pays) – 108 000 (kanak) = 163 000 (autres ethnies).

Ils étaient 164 000 en 2014, donc le nombre de non Kanak a baissé !

Le solde naturel a un peu baissé (c'est la différence entre les naissances et les décès au pays) : il était de 15 000 entre 2004 et 2009. Il a baissé légèrement, à 12 500, malgré l'augmentation du nombre d'habitants.

Le différentiel du solde migratoire est vertigineux : il est arrivé + 7 500 personnes entre 2009 et 2014, alors qu'à l'inverse c'est - 9 900 qui sont reparties entre 2014 et 2019, un différentiel de 17 400 ! En fait ce solde a commencé à être négatif dès 2013, mais on évitait de le crier sur les toits...

La part de la population née au pays était tombée à 75 % en 2014 (elle était de 78 % en 1989), ces chiffres vont sans doute augmenter la part de personnes natives du pays, car il est plus probable que la grande majorité des départs sont ceux de non natifs.

Les Kanak ne semblent pas avoir envahi la capitale, puisque sa population a baissé, ce qui n'était jamais arrivé non plus ! 5 600 habitants en moins, soit 5,6 %, ce qui n'est pas rien.

Quoiqu'il se peut bien que la population non Kanak ait baissé davantage, et ne soit que partiellement compensée par l'arrivée de gens de l'intérieur. Désolé Mme Backès, l'ennemi de l'intérieur arrive peut-être !!

Attention toutefois, il y a moins de monde dans les tribus, et les communes essentiellement Kanak ont perdu près de 500 habitants au total.

Population	2 014	2 019	Diff
Belep	843	867	24
Boulouparis	3 005	3 315	310
Bourail	5 444	5 531	87
Canala	3 687	3 701	14
Dumbéa	31 812	35 873	4 061
Farino	612	712	100
Hienghène	2 483	2 454	-29
Houailou	4 240	3 955	-285
Île-des-Pins	1 958	2 037	79
K.-Gomen	2 033	1 803	-230
Koné	7 340	8 144	804
Kouaoua	1 452	1 304	-148
Koumac	4 252	3 981	-271
La Foa	3 542	3 552	10
Lifou	9 275	9 195	-80
Maré	5 648	5 757	109
Moindou	709	681	-28
Mont-Dore	27 155	27 620	465
Nouméa	99 926	94 285	-5 641
Ouégoa	2 360	2 118	-242
Ouvéa	3 374	3 401	27
Païta	20 616	24 563	3 947
Poindimié	4 868	5 006	138
Ponérihouen	2 370	2 420	50
Pouébo	2 452	2 144	-308
Pouembout	2 591	2 752	161
Poum	1 463	1 435	-28
Poya	3 036	2 802	-234
Sarraméa	584	572	-12
Thio	2 643	2 524	-119
Touho	2 087	2 380	293
Voh	3 160	2 856	-304
Yaté	1 747	1 667	-80
NC	268 767	271 407	2640
Pop. NC	2 014	2 019	±
Loyautés	18 297	18 353	+56
Sud	199 983	203 144	+3161
Nord	50 487	49 910	-577
NC	268 767	271 407	+2640

Journée internationale des droits des femmes

APPEL A MOBILISATION POUR LE DIMANCHE 8 MARS 2020

Parce que nous voulons une Kanaky « juste, équitable et sans violences » nous lançons un appel à une mobilisation massive le 8 mars dans le cadre de la Marche Mondiale des femmes autour du slogan :

« NOUS RESISTONS POUR VIVRE, NOUS MARCHONS POUR TRANSFORMER ».

Rassemblement Mairie du Mont-Dore le matin
échanges l'après midi (programme : Tél. : 77.35.30)

Qu'est-ce que la Marche Mondiale des Femmes ?

La Marche Mondiale des Femmes est un mouvement mondial incontournable né dans un contexte de mondialisation aveugle, de désengagement des États pris sous le diktat des multinationales, de la montée de la droite libérale et de l'extrême droite, du néo-colonialisme, du fondamentalisme et de l'antiféminisme sous toutes leurs formes.

L'opportunité « solidarité internationale »

L'adhésion à ce mouvement altermondialiste a été pour les femmes citoyennes de Kanaky une vraie opportunité. Elle nous a permis de rejoindre cette grande solidarité internationale dont l'objectif premier est de lutter contre la Pauvreté et contre les Violences faites aux femmes.



La féminisation de la pauvreté

Parce que la pauvreté constitue une violation des droits économiques et sociaux, l'action de la Marche Mondiale des Femmes en 2020 sera de mener une campagne globale de dénonciation du capitalisme sauvage, des multinationales et de leurs effets néfastes sur la vie des femmes. Partout dans le monde la situation des femmes n'a cessé de se dégrader jusqu'à atteindre un seuil alarmant de misère et de servitude...quid de Kanaky Nouvelle-Calédonie ?

Les violences faites aux femmes

La Marche Mondiale des Femmes continue à lutter contre les violences faites aux femmes, qui constituent une violation des droits humains fondamentaux. Les violences que subissent les femmes sont très destructrices pour elles, pour leurs enfants et pour l'ensemble de la société. Ces violences sont souvent peu ou pas du tout réprimées par la justice. Notre combat doit aboutir à plus de justice de la part du système judiciaire, qui est à traitement inégalitaire dans notre pays.



Une marche à Maré, déjà en 2008...

Action de solidarité internationale

Tous les 5 ans le mouvement La Marche Mondiale des Femmes lance une action internationale en mobilisant les 5 continents autour d'un thème commun. Cette année pour son 20^{ème} anniversaire, les femmes du Monde seront en résistance pour vivre et en action pour transformer notre société, honteusement inégalitaire.

Le 8 mars mobilisation massive en Kanaky-Nouvelle Calédonie.

Dès le 8 mars 2020 Kanaky sera appelée à agir contre les inégalités dans notre Pays de plus en plus riche mais sans partage, dont souffrent les femmes en très grande majorité.

Parce que nous refusons les inégalités, le sexisme, les violences, le racisme, le colonialisme, nous appelons Kanaky Nouvelle-Calédonie à se mobiliser pour cette 5^{ème} Marche Mondiale des Femmes, pour que notre Pays demain ait des conditions de vie meilleures.

Nous femmes indépendantistes de la Marche Mondiale des Femmes, nous aspirons à un monde meilleur. Pour cela, il faut changer la vie des femmes à travers un schéma de construction humaine dans le projet d'indépendance de Kanaky Nouvelle-Calédonie.

Le 8 mars 2020, « nous résistons pour vivre, nous luttons pour exister, nous marchons pour changer le monde ! »

BULLETIN D'ABONNEMENT LA VOIX DE Kanaky

Je vous communique mes coordonnées :

Prénom.....

NOM.....

Adresse.....

..... Tél.

Email.....

Date..... Signature

OUI, je souhaite m'abonner à la Voix de Kanaky

- ☐ 1 an (6 numéros) soit 1000 F cfp
- ☐ 1 an abonnement de soutien (6 numéros) à partir de 3000 F cfp ou 30 euros
- ☐ Si chèque en euro, 1 an (6 numéros) : 30 euros

A renvoyer accompagné de votre règlement à l'ordre de :

ELAN DES CONQUES

BP 14948 - 98803 NOUMEA CEDEX
NOUVELLE-CALÉDONIE

Banque : SGCB - Compte : 18319 06711 43116927013 46
IBAN FR76 1831 9067 1143 1169 2701 346

Bimestriel • Responsable de publication : Christian TEIN • BP 14948 - 98803 NOUMEA CEDEX • Nouvelle-Calédonie
Email : lavoixdekanaky@gmail.com • Imprimé en 3000 exemplaires par Graphoprint • ISSN N°260663239

BOUGAINVILLE 2019 : 98 % DE « OUI » !

Explorée dès 1768 par... Bougainville, l'île est colonisée par l'Allemagne puis l'Australie. En 1947, elle est placée par l'ONU sous tutelle australienne, et intégrée en 1975 à la Papouasie-Nouvelle-Guinée au moment de son indépendance. Le pays compte environ 200 000 habitants, pour une superficie (10 000 km²) de la moitié de la Nouvelle Calédonie.

Mais une compagnie minière australienne de Cuivre, Bougainville Copper,

entame au début des années 1970 l'exploitation d'une gigantesque mine à Panguna, qui devient la plus grande mine de cuivre à ciel ouvert du monde. Les habitants protestent, contre les dégâts environnementaux, et contre le peu de retombées économiques pour eux.

En 1988 l'Armée révolutionnaire de Bougainville (BRA) est créée, contre l'exploitation minière. La mine est contrainte de fermer l'année suivante. Les forces armées de PNG investissent

le territoire, et imposent un blocus sur l'île. La décennie de violences fera près de 20 000 morts.

En 1997, la Nouvelle-Zélande commence une médiation, qui aboutit à un accord de paix le 30 août 2001. L'accord prévoit une autonomie fortement accrue, que les terres et les ressources appartiennent aux populations locales, et l'organisation d'une consultation sur l'indépendance avant 2020.

Le 11 décembre 2019, les électeurs

de Bougainville votent à plus de 98 % pour l'indépendance, avec une participation de 87,6 %. Tout se passe dans un calme et un respect des procédures salués par l'ONU. La question posée était : « Êtes-vous d'accord pour que Bougainville accède à : (1) une plus grande autonomie ou (2) l'indépendance ? » Le processus de transition est prévu sur plusieurs années, dès la ratification de l'indépendance par le parlement Papou.



COURRIER DES LECTEURS

A MON PAYS KANAK DJUBEA ME KAPOMÈ

Tu m'as vu grandir, oui, dans cette capitale de "Numéa"...

De la Vallée du Tir à la baie de l'orphelinat, en passant par le squat de Soweto, tribu de Guanetta, et jusqu'à Pierre Lenquette. Numéa je t'aime tant mais les voies de Babylone t'ont contaminée depuis bien longtemps, avant même que je n'arrive au monde ; et elles ont contaminé aussi les autres aires.

Numéa, tu es l'image des inégalités sociales, mais tu es aussi l'image de la mixité.

Numéa, tu es l'image d'une ville où il fait bon vivre, mais tu es aussi l'image d'une ville timide sur la reconnaissance de l'identité kanak.

Tu es l'image d'une ville moderne, mais aussi du rappel de la colonisation.

Tu es l'image de l'interculturalité, mais tu continues à entasser des populations les unes sur les autres.

Numéa tu es Fête et Culture, mais tu n'apprends pas l'histoire de ton pays aux jeunes des quartiers.

C'est en Pays Djubea Me Kapomè que la force de nos ancêtres se trouve aussi, car nous y sommes légion, oui légion, de par les liens de nos mamans. A cause des lumières de la ville qui ont attiré nos parents.

Légion parce que nous sommes contraints à y rester pour devoir assurer ne serait-ce que l'alimentaire et les charges pour juste "habiter ce Pays". Nous nous sommes perdus dans un environnement qui ne répond pas aux codes culturels, dans une forme de vie individualiste ; et nous tentons de retrouver notre chemin lorsque que nous nous organisons pour faire ce qui sert l'intérêt général.

Trente ans de paix dans ce Pays oui c'est vrai mais que disons nous face aux constats chiffrés sur les prisonniers, la santé, l'éducation, l'emploi local ? Sur l'état du "peuple kanak" à 8 mois du second référendum ?

Sur le chemin de ton histoire personnelle, enfant et jeune...

Tous les jours à l'école, tu vas apprendre plus l'histoire des autres que celle de ton Pays. Tu vas aller à l'école pour apprendre déjà la concurrence au lieu du vivre ensemble. Tous les jours, tu essaies de survivre.



Noyé dans le lot des problèmes quotidiens, tu dois aussi contribuer au travail en commun, au travail coutumier, à ta recherche identitaire. Les autres ils ne connaissent pas ça eux. Tous les jours tu n'as pas le temps de suivre parce que tout bêtement, ça va trop vite. Et à côté de ça, l'histoire de ton pays suit

son cours, tu te poses des tas de questions :

C'est quoi le nom que je porte ? C'est qui mon père ? C'est qui ma mère ? Où est ma place ? C'est quoi l'histoire de ma famille ? C'est qui mon chef de clan ? Pourquoi je marche avec eux ? Pourquoi on enterre là tonton ? Je vais faire quand mon champ d'ignames ? Pourquoi il n'y a pas de chefs de clan ? Pourquoi il n'y a pas de conseils de chefs de clan ? Pourquoi c'est lui-là qui parle ? Pourquoi ils ne sont pas mariés coutumièrement ? C'est à qui l'endroit-là ? Pourquoi on me traite de bâ tard ? Pourquoi ils ont délogé la famille de cet espace ?...

Sur le chemin de l'histoire du peuple...

A 8 mois du référendum, il faut que nous sachions toutes et tous que si une bonne partie de vous peuvent voter au référendum c'est parce que nos vieux avaient le cœur grand, et regardaient loin derrière les montagnes.

Le droit à l'autodétermination ne concerne que les peuples autochtones, c'est un droit international. Ce sont nos vieux depuis le 8 juillet 1983 lors de la table ronde de Nainville les Roches qui vous ont ouvert ce droit là, ce droit à l'autodétermination, ce droit-là qui n'appartient qu'au peuple kanak et qui n'appartient ni aux caldoches, javanais, wallisiens, tahitiens...Le RPCR n'a pas signé car il n'a pas accepté l'appellation des "victimes de l'histoire". Pour dire à celles et ceux qui se réclament d'être des républicains, n'oubliez pas notre histoire. Nos vieux auraient très bien pu dire que

c'est le droit du peuple kanak et que nous ne le partagerons pas mais ils en ont décidé autrement. Nous suivons cette logique et il est hors de question de revenir sur la parole de nos vieux car en ouvrant ce droit ils ont exprimé "une fraternité à cultiver".

Nous allons pour la seconde fois au référendum mais nous attendons que vous puissiez enfin nous faire confiance pour que l'on puisse après le jour de notre indépendance décider ensemble de nos futures relations avec la France et de toutes nos interdépendances.

Le pouvoir est aussi dans nos mains !

A huit mois du Référendum d'autodétermination, il ne faut surtout pas dormir. Même s'ils nous ont administré tous leurs médicaments pour que nous ne voyons pas la perdition et la destruction de ce qui reste des bouts de culture de la civilisation kanak, il nous faut redoubler d'efforts.

Il nous faut avoir la foi et toute la détermination pour continuer à marcher sur le chemin, marcher comme des combattants de la liberté qui demain et après-demain raconteront à leurs enfants et leurs petits enfants qu'ils ont mis leurs compétences au service de la cause.

**QUE NOS PAYS
S'ORGANISENT, QUE LE
MOUVEMENT ÉPOUSE LE PAYS,
QUE CHAQUE PERSONNALITÉ
S'EXPRIME DANS LE COMBAT
POUR LA SOUVERAINETÉ
DE KANAKY.**